



## LE RAT SURMULOT OU RAT BRUN

*Rattus norvegicus*

Bruxelles-Environnement est fréquemment interpellé par des particuliers ou des représentants des communes à propos des pullulations de rats dans les espaces verts. Ces animaux, indésirables, sont bien souvent présents à cause de comportements inadéquats de la population, mais aussi à cause de problèmes liés à un entretien et une dératisation insuffisants du réseau d'égouts ou des caves de certains immeubles. Qu'en est-il ?



© Thinkstock

### D'OU VIENT LE RAT SURMULOT ?

Appelé également rat d'égouts, ce rongeur, originaire d'Asie, a été importé de manière involontaire par la navigation et le transport. Il est apparu en Europe dès le 13<sup>ème</sup> siècle par des convois maritimes en provenance d'Inde.

### CARTE D'IDENTITÉ

- **Classification** : Muridae (famille des souris).
- **Description** : de couleur gris-brun, il peut mesurer 25 cm de long + la queue écailleuse d'à peu près la même taille.  
Sa vue est médiocre, mais largement compensée par son ouïe et son odorat très fin.  
De plus son museau porte des vibrisses, sorte de poils très sensibles, qui lui permettent de se repérer au toucher.  
Sa queue est aussi très sensible et lui permet également de rester en équilibre dans des situations délicates, sur une corde par exemple.
- **Statut et distribution** : espèce naturalisée ; très commun ; n'est pas protégé (Ord. Nature 1/3/2012).
- **Autres espèces avec lesquelles elle peut être confondue** :
  - Le 'rat noir' (*Rattus rattus*), très rare et présent depuis l'Antiquité, a été supplanté par le rat surmulot.
  - Le rat musqué (*Ondatra zibethicus*), espèce aquatique végétarienne craintive ressemblant au castor en plus petit, qui ne fréquente pas les égouts.





Le rat noir



Le rat musqué

## SON MODE DE VIE

C'est un athlète accompli qui peut faire des bonds de près de 2m, nager pendant 72 heures et courir 100m en moins de 10 secondes.

Il a une durée de vie de 2 à 3 ans, exceptionnellement jusqu'à 6 ou 7 ans.

C'est une espèce très prolifique qui peut avoir plusieurs portées par an avec chaque fois 10 petits.

Le rat a un régime omnivore, et apprécie particulièrement les céréales dont il peut manger jusqu'à 40 grammes par jour. Mais il se nourrit d'un peu tous les déchets qu'il trouve, n'hésitant pas non plus à s'attaquer au carton... et au câblage électrique dont il ronge les gaines.

## ROLE ECOLOGIQUE

Le réseau d'égouts lui fournit une profusion de nourriture. Le rat y joue d'ailleurs un rôle très important car il empêche l'obstruction des égouts par les déchets alimentaires en consommant une grande partie : pour la ville de Paris, on estime que les rats consomment environ 800 tonnes de déchets chaque jour !

Appréciant les lieux humides, il a trouvé dans notre réseau d'égouts des conditions parfaites : nourriture, abri durant l'hiver mais aussi durant les chaleurs estivales.

C'est depuis ce réseau souterrain où il se reproduit que les rats se déplacent à la recherche de nourriture : dans les maisons, les établissements Horeca, les décharges, mais aussi les espaces verts. On estime que dans les grandes villes occidentales il y a à peu près le même nombre de rats que d'habitants.

## EFFETS NÉFASTES

Le principal problème causé par les rats est lié à l'hygiène et à la propagation de maladies. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, c'est un animal propre qui fait sa toilette plusieurs fois par jour, mais le milieu dans lequel il évolue en fait un vecteur de nombreuses maladies dangereuses transmissibles à l'homme soit directement soit via des parasites comme des puces.

Les dégâts à la nourriture peuvent également être très importants, surtout à cause de la souillure par les excréments. Cela sans compter les dégâts aux infrastructures : câblages, galeries provoquant des effondrements, etc....

## "COHABITER" AVEC LE RAT SURMULOT

Il y a donc nécessité évidente de **réguler les populations de rats de sorte que ceux-ci ne deviennent pas une réelle nuisance.**

Pour commencer il est important d'entretenir correctement les réseaux de canalisations et égouts souterrains et de limiter les possibilités pour les animaux d'y accéder.

Nous soulignons que, malgré le fait que le rat surmulot tombe hors d'une protection stricte, les méthodes et moyens de capture interdits restent d'application (art. 88 de l'Ordonnance



concernant la protection de la nature, 01/03/2012). Il est donc interdit de placer du poison ou des appâts empoisonnés.

Pour mettre en œuvre les mesures de gestion nécessaires au contrôle des populations de rats, un plan d'action pourrait être établi au niveau régional. Ces mesures devraient néanmoins respecter certaines conditions quant aux moyens de capture et de mise à mort utilisés, conformément au prescrit de cette ordonnance et de la législation fédérale en matière de protection et du bien-être animal.

**Mais il est également très important de limiter l'offre de nourriture.** Paradoxalement, dans bon nombre de parcs et jardins, le nourrissage des animaux attire inévitablement les rats qui finissent par pulluler et causer de nombreux désagréments et réclamations y compris de la part des personnes qui ne cessent de déposer de la nourriture pour les animaux !

Il est évident que le public a ici un rôle fondamental à jouer. Il est donc demandé aux visiteurs de s'abstenir de donner toute nourriture aux animaux.

Seule la distribution de toutes petites quantités est envisageable durant les périodes de grand froid, et pour autant que la nourriture soit directement consommée par les oiseaux.

## POUR EN SAVOIR PLUS :

- Service Info-environnement de Bruxelles Environnement : Tél.: 02 / 775.75.75 – [info@bruxellesenvironnement.be](mailto:info@bruxellesenvironnement.be)
- Pour trouver les coordonnées du fonctionnaire de l'environnement de votre commune, surfez sur <http://www.bruxelles.irisnet.be>

